



Les abolitions de l'esclavage

Registre des travaux de la plantation Reiset, Le Lamentin, Guadeloupe, en 1848

Le gérleur indiquait dans son registre de travaux à partir des samedi 27 et dimanche 28 mai 1848 :

« Repos. Proclamation de la Liberté ».

Puis :

« Du lundi 29 mai au lundi 12 juin : Cessation de tout travail.

Du lundi 12 juin au vendredi 16 : Reprise du travail au salaire de 80 centimes par jour. (...)

Samedi 17 et dimanche 18 juin : Payé la semaine aux travailleurs et ayant reconnu l'insuffisance du travail, proposé l'association ou la cessation du travail à leur refus.

Lundi 21 juin et mardi 20 juin : Cessation du travail ou grève.

Mercredi 21 juin et jeudi 22 : Repris le travail à l'association, continué à sarcler Grande Barrière et charroyer du fumier à Terre Rouge.

Vendredi 23 juin et samedi 24 : Pris la journée le vendredi et commencé le samedi à couper les cannes plantées de Grande Pointe.

Du dimanche 25 au vendredi 30 juin : Continué à couper et commencé à rouler les cannes de Grande-Pointe.

Du samedi 1er au mardi 4 juillet : Continué à couper et rouler Grande-Pointe.

Mercredi 5 juillet : Les Nègres se refusant à apporter des herbes, refus de ma part de leur donner du vesou, de là refus de travail et cessation. Menaces et injures des Négresses envers moi. Renvoi de tout le quart.

Du jeudi 6 au samedi 8 : Reprise du travail. Continué à couper et rouler Grande-Pointe.

Dimanche 9 juillet : Fait arrêter Rosemond, pris en flagrant délit de vol.

Lundi 10 juillet : Nouvelle suspension de travail sauf 6 travailleurs qui ont refusé de prendre part à la grève. Venue et intervention du commissaire central de police Babeau. Nouvel accord et nouveau contrat passé en sa présence entre les travailleurs consentants.

Du mardi 11 au vendredi 14 : Reprise du travail, continué à rouler et couper la pièce Grande-Pointe. Rentré des pailles.

Du samedi 15 au jeudi 20 juillet : Continué et fini de couper et rouler Grande-Pointe. Fait 47 boucauts dont le montant a été immédiatement payé aux Nègres à raison de 25 fr. par boucaut.

Vendredi 21 juillet : Sarclé et dessouché pour donner de la terre à la charrue dans la pièce Terre Rouge.

Samedi 22 et dimanche 23 juillet : Repos. Distribué aux Nègres travailleurs 200 gallons de sirop suivant mon contrat avec eux. »

Ainsi se poursuivent les travaux jusqu'aux mardi 22 et mercredi 23 août 1848, période des élections des représentants de la colonie à l'Assemblée constituante :

« Du mardi 22 et mercredi 23 août : Les Nègres ont été aux Elections au bourg et y sont retournés le mercredi sous prétexte que l'on allait les mettre à l'amende et malgré mon offre de payer l'amende pour eux. (...) »

« Lundi 28 août : Refus de travail des travailleurs sous prétexte qu'ils veulent être payés. Offert le paiement dans la soirée, aucun d'eux ne s'est présenté.



Les abolitions de l'esclavage

Mardi 29 août : Toujours grève et refus de leur part de recevoir l'argent des 24 boucauts fabriqués malgré le prétexte mis en avant par eux. Porté cet argent s'élevant à 600 francs entre les mains du maire.

Mercredi 30 août : Repris le travail à 3 h. après-midi sur les injonctions du juge de Paix qu'ils avaient été chercher dans le bourg. (...) »

« Dimanche 26 novembre : Repos. Paiement fait aux cultivateurs du sucre fabriqué jusqu'à ce jour dans Grand Canal et Petit Jacob. Avertis les ouvriers que je ne les emploierais plus à l'avenir que moyennant salaire des 80 cts par jour puisque malgré les avis, conseils, exemples, ils ne remplissaient pas leur contrat. Tous déclarèrent qu'ils n'en voulaient pas et ne travailleraient plus. Je les prévins alors que tous ceux qui ne prendraient pas le travail lundi seraient renvoyés.

Lundi 27 novembre : Personne au travail. Deux mulets morts dans le parc. Après autopsie faite par le docteur Lassut en présence de deux gardes champêtres, de M. J. Fournier, du charpentier Nelson et du Nègre Joseph, Charron, il a été reconnu qu'ils étaient morts empoisonnés. Renvoi de tout l'atelier sauf les vieillards et les infirmes, et quelques-uns qui n'ont pas refusé le travail. (...)

Mardi 28 novembre : Charroyé avec les cabrouetiers de M. Lemesle 10 boucauts de sucre expédiés à la Pointe-à-Pitre. Le Parc a été méchamment ouvert dans la nuit et les mulets chassés de tous côtés. Les gardes champêtres ont signifié aux Nègres d'avoir à vider les cases dans un délai de 5 jours.

Du 29 novembre 1848 au 11 janvier 1849 : Travaux insignifiants avec une dizaine de Nègres. (...)

Du jeudi 11 janvier au samedi 13 : Arrivée des travailleurs madériens venus de la Basse-Terre. Répartition des logements et distribution de vivres pour une semaine. Nettoyage des cases à Nègres et de la vieille case à bagasse.

Les travaux reprirent, plus lentement, les rats envahissant toutes les pièces de canne, 'par suite du non travail' ».